

FORMATIONS REGLEMENTAIRES Spécial Entreprises Alimentaires ETIQUETAGE

Mise à jour : 01/01/2016



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Ain

Objectifs

- Connaître et comprendre la réglementation relative à l'étiquetage des denrées alimentaires
- Améliorer l'information du consommateur
- Evaluer le risque en matière d'allergènes
- Comprendre la déclaration nutritionnelle

Contenu de la formation

Programme répondant aux exigences du règlement INCO n°1169/2011

- **Etiquetage des denrées alimentaires**
 - Produits préemballés et/ou non préemballés
 - Les mentions obligatoires
 - Les mentions spécifiques
 - Les conditions particulières des allégations
- **Cas des allergènes**
 - Les 14 allergènes à connaître
 - Le risque en matière d'allergènes et l'information obligatoire pour le consommateur
- **La déclaration nutritionnelle pour les produits préemballés** (obligatoire à compter du 13/12/2016)

Les +

Exposé, études de cas, échanges d'expériences

Documentation remise :

☞ **support de cours remis pendant le stage**

→ POUR QUI ?

Artisans, conjoints,
auto-entrepreneurs, salariés,
porteurs de projet

→ OÙ ?

**CHAMBRE DE METIERS
L'ARTISANAT DE L'AIN**
102 Bd Edouard Herriot
à BOURG EN BRESSE

→ QUAND ?

9h00 à 12 h30 et 13 h30 à 17h00
1 journée soit 7 heures

Stage 1 :

Lundi 26 septembre 2016

Stage 2 :

Mercredi 5 octobre 2016

→ TARIFS SELON STATUTS

Artisan, conjoint collaborateur,
conjoint associé 210 €
avant prise en charge FAFCEA

Salarié ou hors secteur art. 140 €
avant prise en charge OPCA

Autres publics : nous contacter

→ RENSEIGNEMENTS

Contact : Corinne HEMERY

Tél 04 74 47 49 41 / c.hemery@cma-ain.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN

SIRET 180 120 016 00027 – APE 911 A – NAF 9411Z

N° déclaration d'existence : 82 01 P 000 601



Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Rhône-Alpes

